

10 ans de garantie

sur les échangeurs de chaleur en acier inoxydable de nos chaudières à condensation gaz et fioul

Renseignements auprès de votre installateur conseil

Un projet bien pensé, génère des économies dès son installation

L'efficience des systèmes de chauffage représente un des principaux gisements énergétiques. Viessmann propose des solutions personnalisées pour tous types d'habitation et tous types d'applications, quelle que soit l'énergie.

La qualité accessible : la technologie au service du confort et des économies

Les générateurs Viessmann sont conçus et fabriqués dans les usines du groupe. Une maîtrise totale de la production, du choix des matières premières aux finitions et différents contrôles, en passant par les étapes de façonnage et d'assemblage, c'est une garantie de qualité à chaque phase de fabrication. Les lignes directrices de la marque ont toujours été l'innovation, la satisfaction des utilisateurs et la responsabilité environnementale et sociale.

Le résultat : des installations qui génèrent des économies quotidiennes et un confort qui se vit et se ressent !

Réalisez votre propre diagnostic énergétique grâce au simulateur en ligne viessmann.fr

La multi-énergie, pour une transition énergétique réussie

Pompes à chaleur, chaudières à haute performance énergétique, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, chaudières bois : tous les systèmes Viessmann sont conçus pour être compatibles entre eux, et exploiter au mieux les énergies renouvelables. C'est simple pour vous et bénéfique pour la planète. Favoriser la combinaison des énergies est en effet au cœur des préoccupations de Viessmann depuis de nombreuses années. Un investissement permanent, tourné vers l'innovation, et surtout une conviction profonde : on peut, dès aujourd'hui, profiter des performances des solutions de chauffage de demain.



Des conseils avisés auprès de professionnels qualifiés

En privilégiant la performance, Viessmann a su donner les bonnes impulsions aux professionnels déjà familiarisés à ses gammes de produits. L'expertise technique des installateurs partenaires qualifiés RGE vous garantit le choix du bon équipement, un dimensionnement et une installation dans les règles de l'art. Ils vous proposent un entretien de qualité qui assurera la fiabilité, la longévité et les performances durables de votre installation. Ils vous accompagnent et vous conseillent jusqu'au financement avec l'offre Viessmann InnovEnergie.

VIESSMANN

Viessmann France S.A.S.
Avenue André Gouy
B.P. 33 - 57380 Faulquemont
www.viessmann.fr

Du 2 avril au 31 décembre 2018

VIESSMANN

Viessmann InnovEnergie :

la rénovation énergétique source d'économies

et de bien-être

Votre système de chauffage :

**prime et
prêt
dès
0%***

**Confort
Sérénité
Efficience**

*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Voir conditions page 5

Action réalisée en partenariat avec ENGIE et BNP Paribas Personal Finance

9442825 - 04/2018

Contenu protégé par copyright

Copies et autres utilisations sur autorisation préalable uniquement

Sous réserves de modifications techniques

Un investissement fiable et serein



Le confort en toute saison

Été comme hiver, les pompes à chaleur Viessmann vous offrent une température idéale grâce à leur réversibilité. Parfaitement en phase avec la nature, vous bénéficiez d'un confort thermique absolu pour longtemps.

Une installation de chauffage Viessmann c'est :

- Plus de design, de sobriété et une parfaite intégration à votre habitat.
- Plus d'innovation: Vous avez la possibilité de piloter votre installation à partir de votre Smartphone
- Plus d'économies d'énergie : une technologie de pointe permettant l'optimisation de vos consommations sans rien concéder au confort.
- Plus de confort: En fonction de la régulation de votre système, vous accédez à des programmes personnalisables pour une température idéale toute l'année



Avec votre installateur conseil RGE Viessmann vous établissez un diagnostic complet de votre installation.



Il vous propose la solution de chauffage Viessmann la mieux adaptée à vos besoins.



Votre prime : votre installateur s'occupe de tout pour qu'elle vous soit attribuée.



Votre prêt : vous renseignez les informations nécessaires à l'étude de votre dossier avec votre installateur. Avec votre accord, les fonds lui sont directement versés pour le règlement de vos travaux*.

*Sous réserve d'acceptation du dossier

Une offre unique sur le marché 100 % d'avantages et aucun frais

Crédit gratuit !

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Voir conditions p 5

Votre installateur Viessmann vous permet de profiter de nombreux avantages financiers :

- Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique
- TVA à taux réduit de 5,5%,
- **Viessmann InnovEnergie** Prime Certificats d'Economies d'Energie ** + Prêt avantageux

** Prime Certificats d'Economies d'Energie. Le client et son installateur attestent sur l'honneur qu'ils fournissent exclusivement à ENGIE l'ensemble des documents permettant de valoriser ces opérations au titre des CEE, et qu'ils ne signeront ni ne communiqueront de documents similaires avec un autre acteur du dispositif CEE. Prime CEE hors chaudières biomasse et Chauffe-eau solaire individuel.

Profiter de l'offre, c'est simple !



Votre système de chauffage dès **33,33 €/mois**
Montant du crédit de 1500 € sur 45 mois
TAEG fixe 0% Montant total dû 1500 €



Vous valorisez votre patrimoine.

Vous diminuez les émissions de gaz à effet de serre de votre logement.

Votre habitation est plus économe

Un financement adapté à votre projet. Des économies d'énergie tout de suite et pour longtemps !

Solution de modernisation



pour une chaudière gaz à condensation Vitodens 200-W 19 kW avec régulation en fonction de la température extérieure Vitotronic 200, support mural et commande à distance Vitotrol 200-A, en association avec un ballon thermodynamique Vitocal 060-A appoint électrique de 254 litres

Prix de départ (hors main d'œuvre et accessoires)	6 404 € TTC ¹⁾ TVA 5,5% ²⁾
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (Etas) pour la chaudière seule	94 %
Crédit d'impôt 30% pour la transition énergétique ³⁾	1 922€ TTC
Certificat d'Économie d'Énergie	oui
Investissement réel la première année	4 482€ TTC
Economies annuelles avec une solution combinée jusqu'à ⁴⁾	375€ TTC⁴⁾
Economies la première année réel la première année	2 297 TTC
Offre de financement : mensualité (apport de 2 404 €)	88,89 €/ mois sur 45 mois

Montant du crédit : 4000 € - TAEG fixe 0% - Montant total dû : 4000 € Voir conditions ci-dessous
(1) Prix public au 1^{er} février 2018, emballage compris, livré en France Métropolitaine et hors prestations de service, hors pose, hors main d'œuvre et accessoires
(2) TVA 5,5%, travaux de rénovation article 9 de la loi de finance en vigueur - (3) selon la Loi de Finance 2018 pour des travaux réalisés par un installateur qualifié RGE
(4) Pour une maison individuelle répondant aux caractéristiques suivantes : surface de 120 m², construite avant 1975 en Ile-de-France, moyennement isolée, foyer de 4 personnes équipé d'une chaudière au sol de plus de 20 ans correctement entretenue. Hors auxiliaires et autres usages. Prix des énergies moyen constaté en 2017 (Base de données Pégase)

Prêt bonifié par ENGIE et Viessmann et octroyé par BNPPF					
Tranche	TAEG	Exemple			
		Montant	Mensualité	Durée (en mois)	Montant total dû
de 1 500 à 4 000,99€	0,00%	1 500€	33,33€	45	1 500,00€
de 4 001 à 6 000,99€	1,50%	5 000€	150,28€	34	5 109,39€
de 6 001 à 10 000,99€		7 000€	210,39€	34	7 153,14€
de 8 001 à 10 000,99€		9 000€	163,65€	57	9 327,83€
de 10 001 à 12 000,99€	1,70%	12 000€	218,19€	57	12 437,10€
de 12 001 à 15 000€		15 000€	274,05€	57	15 620,67€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Offre valable pour l'installation d'un équipement et un crédit accessoire à cette installation de 1 500€ à 15 000€ remboursable sur une durée de 17 à 57 mois au TAEG fixe de 0% à 1,70%. Offre valable du 01/01/2018 au 31/12/2018.
Le coût mensuel de l'assurance facultative (Décès, Perte totale et Irréversible d'Autonomie et Maladie accident) souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers, est de 5,18€ et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple ci-dessus (solution de modernisation). Le coût total de cette assurance facultative est de 233,10€ pour 4000€ empruntés. Le taux annuel effectif de cette assurance est de 3,03%.
Votre installateur indépendant est à votre disposition pour tout renseignement sur cette offre de crédit.
Prêt bonifié par ENGIE et Viessmann sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Personal Finance. Mensualités fixes hors assurance facultative pour une première échéance 30 jours après le décès. Solution financière bonifiée sous réserve du respect des conditions requises en vue de l'éligibilité du dossier au dispositif des certificats d'économies d'énergie et de la cession exclusive au bénéfice d'ENGIE du droit de valoriser les opérations financières aux certificats d'économie d'énergie.
Sous réserve d'étude et d'acceptation du dossier par BNP Paribas Personal Finance - Établissement de crédit - S.A au capital de 529 548 810 € - Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris - 542 097 902 RCS Paris - N° Orias - 07 023 128 (www.orias.fr). Vous disposez d'un droit de rétractation.
CARDIF Assurance Vie - S.A au capital de 719 167 488 € - 732 028 154 RCS Paris et CARDIF Assurances Risques Divers - S.A au capital de 16 875 840 € - 308 896 547 RCS Paris - Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris - Entreprises régies par le Code des assurances.